

UNE MUTUELLE POUR ET PAR LES ETUDIANTS

liste soutenue par l'agel unef et l'aral
conduite par Emmanuel HERVET



En pleine préparation des examens, les élections à la mutuelle ne sont pas votre souci majeur, et je le comprends. Il pourrait être intéressant de s'interroger si à une autre période de l'année, le sujet n'eut pas été plus motivant. Je n'omettrai pas non plus le fait que la majorité d'entre nous ignore son appartenance mutualiste, ses droits et ses avantages.

- Fouillez vite dans votre portefeuille, vous allez trouver ! Ceux qui ont déjà rempli tout seuls une feuille de soins, sont dispensés de ce jeu ridicule.

- Ah ! Ais-je déniché un électeur potentiel ?

- Alors, maintenant, en mutualiste révélé, vous allez bientôt découvrir votre profession de foi pour les élections à la MNEF. Surveillez dès aujourd'hui votre boîte aux lettres, la mutuelle va vous adresser le matériel électoral.

En attendant, deux mots encore, je suis candidat sur la liste soutenue par l'AGEL-UNEF et l'ARAL. Je sais que je ne peux prétendre à détenir toute la vérité, les amis qui sont avec moi sur cette liste savent, eux aussi, qu'entre étudiants, des options politiques, syndicales ou autres peuvent nous séparer. Mais nous considérons à tout moment que par delà nos idées, seul le besoin de protection de l'adhérent mutualiste doit entrer en ligne de compte.

N'OUBLIEZ PAS NON PLUS, avant de voter, que parmi les étudiants qui constituent cette liste, certains sont des militants très connus dans leur fac ou leur cité U. Les associations de l'AGEL, l'association des résidents de l'Académie de Limoges (ARAL), et les amicales d'étudiants étrangers fournissent bien souvent tous ces gens connus ou moins connus qui vous défendent, vous représentent dans les conseils de l'université de Limoges, vous informent, ou encore qui animent les campus. Ils font cela bénévolement, le plus souvent sans esprit partisan. Sachons tous que tout ce dont nous profitons aujourd'hui pour étudier, a été long à bâtir. Il reste encore beaucoup à faire, surtout quand le plus grand obstacle aux changements est consécutif à une sous utilisation des droits dont nous disposons.

Voter n'est pas seulement un droit, c'est un devoir civique, c'est approuver et renforcer la Démocratie.

"La Mutualité, entre l'impossible affrontement de la vie en solitaire et la socialisation-providence, est la pratique d'un effort collectif faisant appel à la dignité, à la liberté et à la responsabilité individuelles."

Emmanuel HERVET
Etudiant en Histoire
Ancien élu étudiant au Conseil de
l'UER des Lettres et de l'Université.

- | | | | |
|----|--|----|----------------------------------|
| 2 | JACOB Isabelle (Pharma 4, élue sortante) | 11 | THONNAT Olivier (Hist. 1) |
| 3 | CATHERINE Patrice (G.E.A. 2) | 12 | DUMAS Claudette (Capes Lettres) |
| 4 | DUBOIS Pascal (Sc. Eco. 1) | 13 | SIMON Didier (Droit 4) |
| 5 | GENEAUX Philippe (Sc. Eco. 2) | 14 | PAROT Catherine (Physique 3) |
| 6 | DEVAUX Claudette (Hist. 3) | 15 | SOULAT Louis-Christophe (DCEM 4) |
| 7 | CATHERINE Laurent (L.M.1.) | 16 | FOULHAC Elisabeth (PCEM 2) |
| 8 | EL FERRY EL FASSY Kafya Laïla (DCEM 1) | 17 | TOURRET Dominique (DCEM 2) |
| 9 | CHATELUT Etienne (Pharma 5) | 18 | CHABRERIE Pascale (Hist. 3) |
| 10 | NOUHAUD Christophe (Capes Hist.) | 19 | LAKEL Abdelkader (SSM 1) |
| | | 20 | BURBAUD Francis (DCEM 4) |

AGEL UNEF

ARAL

ELECTIONS A LA MNEF: L'ENJEU

EDITO

Du 20 Mai au 9 Juin, les 3000 adhérents MNEF de Limoges vont élire leurs représentants dans les assemblées générales locales et nationales de leur mutuelle.

Ce scrutin sera l'occasion de réfléchir plus profondément aux graves problèmes que rencontre notre mutuelle depuis quelques années, et d'essayer d'avancer des propositions. C'est l'objet de ce "quatre pages", rédigé par les candidats soutenus par l'AGEL et l'ARAL à ces élections.

Nous avons pris contact avec la direction sortante de la MNEF, en vue d'élaborer une plate forme et une liste communes de candidats. La direction nationale en a rejeté le principe.

Quand la MNEF va mal, c'est notre droit à la Santé qui est remis en cause (cotisations plus chères, retards dans les remboursements, appel aux assurances,...etc).

La MNEF demeure la seule mutuelle gérée par des étudiants élus, LES GRANDES ORIENTATIONS DE NOTRE MUTUELLE DEPENDENT DONC DE NOUS, NE LAISSONS PAS PASSER L'OCCASION...

DU 20 MAI, 0 HEURES AU 9 JUIN, 24 HEURES, FAITES CE GESTE SIMPLE : Postez votre bulletin, ça ne coûte même pas 2,10 F, ET CA PEUT RAPPORTER GROS !

LES CANDIDATS SOUTENUS PAR
L'AGEL ET L'ARAL

Dérive ?

La M.N.E.F. fait parfois figure de bateau à la dérive, les déficits de gestion s'accroissent pour atteindre 77,4 millions de Francs au 30 septembre 1983, plusieurs fois l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) et la Cour des Comptes y ont mis leur nez.

La M.N.E.F. avait jusqu'à la fin des années 70, le monopole de la gestion du régime étudiant de Sécurité Sociale, depuis, elle a subi de plein fouet la concurrence des mutuelles privées de l'U.S.E.M. (Union des sociétés étudiantes mutualistes, dont la S.M.E.S.O. fait partie), plus compétitives, et elle perd des adhérents, tandis que les délais de remboursement s'allongent.

Cotisation à deux vitesses

Aux difficultés de gestion qui hypothèquent sérieusement l'avenir de la Mutuelle, la direction nationale de la M.N.E.F. répond par diverses mesures qui se veulent incitatives et attractives : Contrats avec l'U.A.P. en 83 (pour les assurances auto-moto, entre parenthèses peu avantageuses, au regard de ce que peut offrir la M.A.I.F. par exemple), avec la CASDEN-BP (Banque Populaire) en 84 (pour une aide financière spéciale rentrée). Et par l'institution pour la rentrée 85, d'UNE COTISATION A DEUX VITESSES (comme le propose déjà la S.M.E.S.O.), avec une formule à 340 F (remboursement à 100 % pour les soins courants et à 80/85 % pour les soins plus coûteux), et une formule à 700 Francs (protection à 100 %). Est-ce le premier pas vers un système de type assurances ? (où chacun s'assure en fonction des risques qu'il est susceptible d'encourir)...

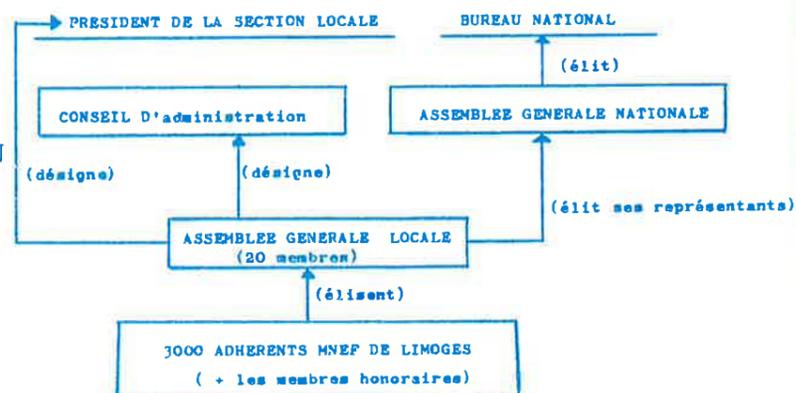
Bizarre

A ces difficultés s'ajoutent un certain nombre d'irrégularités dans le fonctionnement des organes de gestion de la mutuelle.

A LIMOGES, l'Assemblée Générale locale (20 membres) ne se réunit plus depuis deux ans, l'actuelle présidente de la section, étudiante à la fac des sciences, en place depuis 1984, n'a donc pas été élue, elle a été désignée, (par qui ?). Certains élus à l'A.G. n'ont jamais reçu de convocation, une bonne part des archives (P.V. des réunions, ...) demeurent introuvables... On pourrait multiplier ainsi les exemples. Quant aux élections, elles se font par correspondance à Paris. Par le passé, les résultats ont été parfois surprenants; certains sacs postaux n'arrivèrent jamais à destination, etc...

Gageons que de telles pratiques appartiennent définitivement au passé, néanmoins, elles auront contribué à ternir l'image de la M.N.E.F.

LES ORGANES DE GESTION DE LA MNEF



NOS PROPOSITIONS

Les quelques propositions qui suivent, ne résoudre pas tous les problèmes, mais elles peuvent impulser une nouvelle dynamique à notre mutuelle.

- 1) - FAIRE ACCELERER LES REMBOURSEMENTS. C'est nécessaire et possible. Les décentralisations des pouvoirs et des moyens éviteraient la désaffection des adhérents vers les mutuelles privées.
- 2) - DEVELOPPER LA VIE DEMOCRATIQUE à tous les niveaux de la mutuelle, par une meilleure information et participation des adhérents et des administrateurs.
- 3) - MAINTIEN DE LA COTISATION UNIQUE A 340 F.
- 4) - Possibilité de REPARTIR sur trois trimestres le PAIEMENT DE LA COTISATION, et de faire rembourser par le CROUS le montant de la cotisation aux BOURSIERS ET AUX RESIDENTS EN CITE UNIVERSITAIRE.
- 5) - Ne plus faire payer à la mutuelle la baisse du taux de remboursement par la sécu de certains médicaments.
- 6) - EXTENSION DU SYSTEME DU TIERS PAYANT aux départements de la Corrèze et de la Creuse.
- 7) - Plus généralement, il conviendrait d'implanter, particulièrement sur les grands campus universitaires, des centres de soins et pharmacies mutualistes, ...etc.
- 8) - DEFENDRE L'UNITE DU MOUVEMENT MUTUALISTE AU SEIN DE LA F.N.M.F. (Fédération Nationale de la Mutualité Française), et dans ce cadre, RESTITUER A LA M.N.E.F., L'EXCLUSIVITE DE LA GESTION DU REGIME ETUDIANT DE SECURITE SOCIALE, qui lui a été enlevé.

ET DE QUATRE !

L'AGORA

N° 4 engore blus cholis ...
DANS LES FACS, LES RU, LES CITES U...
...A PARTIR DU 1ER JUIN... 5 F

- A L'AFFICHE :
- * COCOTIERS : un étudiant limougeaud en Guadeloupe
 - * RACISME : Une interview des "Fleurs du Mal"
 - * THEATRE : "Mort accidentelle d'un anarchiste" par le Théâtre de la Balise
 - * TOILES : Le festival Ciné de La Rochelle.
 - * DELIRES : Une interview exclusive de Ronald REAGAN
- * ETONNANT : Comment peut on être royaliste aujourd'hui ?
 - * VOYAGES : La réalité de l'hospitalité turque
 - * DES INFOS SUR LA FAC, Mots croisés, Bouquins, Spectacles, Disques, ETC et les réponses à...JF Mannequin !